

Nº 42

Le 13 juillet 2016

LES PARTIES SE RENCONTRENT

Nous demeurons engagés à poursuivre les négociations et nous continuons de rencontrer Postes Canada, en présence des médiatrices et du médiateur. Nous tentons de faire avancer les pourparlers en abordant les questions qui ont des répercussions financières négligeables ou nulles, mais la progression est très lente.

Les questions abordées

Lundi dernier, les parties ont discuté des réorganisations d'itinéraires de FFRS et de maximisation des emplois à plein temps tout en sachant qu'il faudra établir un processus de consultation pour régler les situations particulières. Nous avons aussi abordé plusieurs autres questions, y compris l'ancienneté, le Programme d'assurance-invalidité de courte durée (PAICD), les droits de mutation, les ordonnances de cesser et de ne pas faire et les uniformes des FFRS. Peu de progrès a été accompli, mais Postes Canada est censée nous revenir avec des réponses à plusieurs de ces questions.

Hier (mardi), notre rencontre avec l'employeur a porté sur l'annexe « T », la méthode de livraison à une liasse, la non-dotation des postes vacants, le régime de paye en arrérages, la liste nationale des arbitres et la formation en matière de droits de la personne et de santé et sécurité. Cette rencontre a été improductive sur la plupart des questions.

Les réunions d'aujourd'hui

Aujourd'hui, nous avons rencontré les médiateurs et avons discuté de propositions pour faire avancer les négociations. Nous avons aussi discuté de la situation financière de Postes Canada. Cet après-midi, nous avons tenu des rencontres sur des questions concernant tant les FFRS que l'unité urbaine. Bien que nous soyons encore très loin de conclure des ententes, du progrès a été accompli sur certaines questions.

**Le lock-out est évité :
les vraies négociations doivent commencer!**

Les volumes de colis commencent à revenir à la normale, et ce, même si les parties ont le droit de grève et de lock-out. Il est maintenant évident qu'à la mi-juin, quand Postes Canada a avisé les grands expéditeurs de courrier de ne rien mettre à la poste après le 26 juin, elle se préparait à nous mettre en lock-out. Il est maintenant temps que Postes Canada négocie véritablement.

**Restons forts et déterminés,
nous méritons de bonnes conventions collectives!**



Sylvain Lapointe
Négociateur en chef – unité urbaine



George Floresco
Négociateur en chef – unité des FFRS

/jl sepb 225 / mp scfp1979
2015-2019 / Bulletin n°142

Syndicat des travailleurs et travailleuses des postes • La lutte continue